

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières d'Assystem n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Assystem n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.



**Résultat de la procédure de désintéressement des porteurs d'Obligations
à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles
et/ou Existantes (ORNANE) à échéance 1er janvier 2017
Rachat par Assystem de 517 841 ORNANE au prix unitaire de 25,75 euros,
coupon couru inclus, dans le cadre de la procédure de désintéressement
(code ISIN : FR0011073006)**

Paris, le 28 juillet 2014 – ASSYSTEM S.A. (ISIN : FR0000074148 – ASY, la « **Société** ») – A l'issue de la procédure de construction d'un livre d'ordres inversé (*reverse bookbuilding*) mise en place le 9 juillet 2014 concomitamment au lancement d'une émission d'Obligations à Durée Indéterminée à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ODIRNANE), la Société a procédé le 18 juillet 2014 au rachat de 2 292 445 obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes de la Société, émises le 6 juillet 2011 et venant à maturité le 1er janvier 2017 (les « **ORNANE 2017** »), représentant environ 54,8% des ORNANE 2017 initialement émises.

La Société, afin d'assurer un traitement équitable de tous les titulaires d'ORNANE 2017 qui n'auraient pas cédé leurs ORNANE 2017 dans le cadre de la procédure hors marché décrite ci-dessus, a mis en œuvre une procédure de désintéressement du 21 juillet au 25 juillet 2014 inclus, au prix de rachat unitaire de 25,75 euros, coupon couru inclus, identique au prix unitaire déterminé dans le cadre du livre d'ordres inversé.

La période de désintéressement s'est terminée le 25 juillet 2014 et a permis le rachat de 517 841 ORNANE 2017, représentant environ 12,4% du nombre d'ORNANE 2017 initialement émises, pour un montant total de 13 334 405,75 euros.

La procédure de désintéressement était centralisée par BNP Paribas Securities Services et fera l'objet d'un règlement-livraison unique en date du 31 juillet 2014.

Le nombre total d'ORNANE 2017 rachetées par la Société dans le cadre du rachat hors marché et de la procédure de désintéressement s'élève donc à environ 67,2% du nombre d'ORNANE 2017 initialement émises. En conséquence, 1 234 858 ORNANE 2017, représentant environ 29,5% du nombre d'ORNANE 2017 initialement émises restent en circulation.

Les ORNANE 2017 rachetées seront annulées selon les termes de leur contrat d'émission et conformément à la loi.

La Société se réserve la possibilité de continuer à racheter des ORNANE 2017 en bourse ou hors bourse après la procédure de désintéressement. La Société se réserve également la faculté

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières d'Assystem n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Assystem n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

d'exercer le droit de procéder, à son gré, au remboursement anticipé des ORNANE 2017 dans les conditions prévues par le contrat d'émission.

A propos d'ASSYSTEM

ASSYSTEM est un groupe international d'Ingénierie et de conseil en innovation. Au cœur de l'industrie depuis plus de quarante-cinq ans, le groupe accompagne ses clients dans le développement de leurs produits et dans la maîtrise de leurs investissements industriels tout au long du cycle de vie. ASSYSTEM emploie plus de 11 000 collaborateurs dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 871,4 M€ en 2013. Assystem est une société cotée sur Euronext Paris – Compartiment B (Code ISIN : FR0000074148 – ASY). Plus d'informations sur www.assystem.com

Retrouvez Assystem sur Twitter : @anewpath2growth

Gilbert Vidal
Directeur financier
Tél. : 01 55 65 03 10

Nicolas Castex - Agnès Villeret - Lucie Larguier
Citigate Dewe Rogerson
Tél. : 01 53 32 78 95 – 01 53 32 84 75
agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr

Pauline Bucaille
Directeur de la Communication & Relations Investisseurs
Tél. : 01 55 65 03 08 – pbucaille@assystem.com

AVERTISSEMENT

La distribution de ce communiqué, l'engagement d'achat, la réalisation de cet engagement et la participation à cette procédure peuvent, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Cette procédure ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où cette procédure ferait l'objet de telles restrictions.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne constitue pas une extension d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans un quelconque pays dans lequel une telle procédure ou sollicitation serait illégale et un ordre de vente d'ORNANE 2017 ne peut pas être accepté aux Etats-Unis d'Amérique ou des Etats-Unis d'Amérique. L'engagement d'exécuter des achats sur le marché en France ne peut être accepté par aucun moyen ou support en provenance des Etats-Unis d'Amérique ou aux Etats-Unis d'Amérique. Toute personne qui participera à l'opération sera considérée comme ayant accepté les limitations mentionnées ci-dessus.